



Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 janvier 2020

Le 25 janvier 2020, à l'Isle-Adam (95290), Maison de l'Amitié, 44, avenue de Paris, les membres de l'association « Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts » se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, sur convocation du Conseil d'Administration.

L'assemblée est présidée par Catherine Allieux, en qualité de Présidente de l'association.

Le secrétariat est assuré par Jacques Lemarquand, secrétaire de l'association.

La Présidente après avoir pris connaissance du nombre d'adhérents présents (68 membres) et représentés (48 membres) déclare l'Assemblée Générale Ordinaire ouverte à 17 h.

La Présidente dépose sur le bureau de l'assemblée générale :

- la feuille de présence,
- une copie de la convocation de l'assemblée générale ordinaire.

La présidente accueille et remercie les personnalités et invités présents, en particulier

- Mr Sébastien Poniatowski, Maire de l'Isle-Adam
- Mme Chantal Villalard, Conseillère départementale, Maire-adjointe de L'Isle-Adam

Présidente du Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise,

La Présidente rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Point 1 : Rapport moral
- Point 2 : Rapport financier
- Point 3 : Renouvellement des administrateurs au mandat échu et élection des nouveaux administrateurs
- Point 4 : validation du règlement intérieur

1 – RESOLUTION N°1: Rapport moral du Président

La Présidente présente le rapport moral de l'exercice écoulé. Ce rapport est porté en annexe 1 de ce procès-verbal

Approbation du rapport moral

La Présidente soumet le rapport moral au vote à main levée, aucun membre présent ne demandant un vote à bulletin secret.

La Présidente obtient quitus pour l'action 2019 à l'unanimité des présents et représentés.

La Présidente déclare donc le rapport moral approuvé.

2 – RESOLUTION N°2 : Rapport financier du trésorier

La Présidente donne la parole à M. Jean-Paul Pautrat, trésorier, pour la présentation du rapport financier.



Celui-ci commente par vidéo-projection le compte de résultats 2019, le bilan 2019 ainsi que le compte prévisionnel 2020.

Ces 3 documents seront portés en annexe (2 à 4) du procès-verbal.

Approbation du rapport financier

La Présidente soumet le rapport financier au vote à main levée, aucun membre ne demandant un vote à bulletin secret.

Le trésorier obtient quitus pour sa gestion à l'unanimité des membres présents et représentés.

La Présidente déclare donc le rapport financier approuvé.

3 – RESOLUTION N°3 : Renouvellement des administrateurs

La Présidente donne la parole au secrétaire, M. Jacques Lemarquand, pour procéder au renouvellement des administrateurs au mandat de 3 ans échu et à l'élection de nouveaux administrateurs.

Les 2 administrateurs au mandat échu, MM. Daniel Maurel et Jean-Marie Ternisien, se portent candidats au renouvellement de leur mandat. Aucune candidature préalable de nouveaux administrateurs n'ayant été présentée, le secrétaire fait appel aux candidatures en séance. Mmes Claude Abed et Nathalie Césaire se portent candidates.

Le secrétaire soumet les 4 candidatures au vote à main levée, aucun membre ne demandant un vote à bulletin secret et 5 postes étant à pourvoir. Les 4 candidats sont élus à l'unanimité des membres présents et représentés.

. Ce document sera porté en annexe (5) du procès-verbal.

3 – RESOLUTION N°4 : Approbation du règlement intérieur

La Présidente donne la parole au secrétaire, M. Jacques Lemarquand, pour procéder à l'approbation du règlement intérieur dont le principe a été introduit aux statuts approuvés par l'assemblée générale extraordinaire convoquée préalablement à cette assemblée générale ordinaire.

Ce règlement intérieur est présenté à l'assemblée. Le secrétaire le soumet au vote à main levée, aucun membre ne demandant un vote à bulletin secret. Ce règlement intérieur est approuvé à l'unanimité

. Ce document sera porté en annexe (6) du procès-verbal.

5 – Questions - débats :

Un débat ouvert s'engage avec la salle. Le président et les administrateurs répondent aux questions et exposent les projets pour l'année à venir.

6 – Clôture.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, la Présidente déclare l'assemblée générale ordinaire close tous les membres présents à partager le pot de l'amitié.

De tout ce que relaté ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la Présidente et le secrétaire de séance.

La Présidente
Catherine ALLIOUX

Le Secrétaire
Jacques LEMARQUAND



Annexe 1 : Rapport d'activité relatif à l'activité 2019

Préambule

En préambule, si nos actions restent focalisées sur la protection de la biodiversité, nous serons certainement amenés à adapter nos actions avec le changement du climat.

Les épisodes de sécheresse de 2018 et 2019 modifient notre environnement proche ; pelouses grillées, floraison précoce dans nos jardins.

Beaucoup plus inquiétantes sont les conséquences à long terme. Je citerai comme exemple que le décalage entre l'abondance d'insectes et l'arrivée des migrateurs qui « en retard » n'ont plus la nourriture nécessaire pour leurs nichées. Les arbres paraissent solides, résistants mais la sécheresse a fini par les rendre fragiles et soumis à maladies et insectes.

Les hêtres et chênes en pâtissent et nous voyons clairement les effets en forêts ; branches desséchées, chutes d'arbres, scolytes sur les épicéas.

Forestiers, associations, industriels du Bois sont inquiets pour leur devenir. Des changements de pratiques sylvicoles sont en discussion. Si des pistes semblent émerger, rien n'est sûr. La seule chose sûre est qu'il va nous falloir modifier nos façons de cultiver et encore et toujours protéger notre environnement

Les actions IASEF 2019 ont été menées avec ses propres moyens et ceux d'autres associations (SAB, CNPVS, VOE) et avec le soutien de la ville de l'Isle-Adam, du Conseil départemental, les Parcs Naturels Régionaux, l'ONF. Deux autres associations sont devenues partenaires : AZIMUT 230 et ENVOL

IASEF grandit d'année en année et compte aujourd'hui 241 membres, 15 administrateurs

Rapports d'activités 2019

A- Zones humides

a. Migration des amphibiens

- i. Surveillance des crapauds existants : Presles (RD 78), Maffliers (RD64)
- ii. Réalisation de tournées nocturnes aux Trois sources (à L'Isle-Adam), abbaye du Val (Mériel)
- iii. Route des Parquets (Saint Prix) : IASEF a apporté son appui pour la pose et la surveillance d'un crapaudrome en collaboration avec la mairie de Saint Prix, le SIARE (Syndicat Interurbain de la Région d'Enghien) et l'ONF
- iv. En association avec le CPNVS, obtention du droit de la fermeture nocturne de la route de Biard à Frouville. Fermeture et ouverture de la route réalisées par le CPNVS
- v. Réunion amphibiens organisée par le PNR Oise Pays de France
- vi. Réalisation d'un rapport complet pour la quatrième année et diffusion
- vii. Mise en place de panneaux de signalisation : « migration amphibiens »

IASEF a le plaisir de voir que son action contribue à protéger les amphibiens. D'ores et déjà à Saint-Prix, en forêt de Montmorency, la route des Parquets est fermée à la circulation, et des projets de crapauduc sont en cours à Frouville et à l'abbaye du Val à Mériel.



- b. *Espace de la Rosière*
- i. IASEF a participé aux comités de pilotage organisé par Eiffage Aménagement. Cette année encore la sécheresse n'a pas favorisé la reprise des végétaux. L'écopaturage a par conséquent atteint ses limites, le nombre élevé d'ovins a dégradé la prairie.
 - ii. Pas de nichée de faucons crécerelles en 2018- 2019 que nous avons imputée aux visites d'entretien des ruches engendrant un dérangement. Un deuxième nichoir a été installé comme prévu dans endroit plus calme.
 - iii. IASEF a réalisé un relevé faunistique et ornithologique
 - iv. IASEF continue à aménager la zone par apport de refuges pour amphibiens, reptiles, hérissons (en cours 2020)
 - v. Réalisation d'une sortie pédagogique nocturne dans le cadre de Fréquence grenouille en mars pour observer les amphibiens présents dans les mares de la Rosières
- c. *Prairie des Anoures*
- i. Journées de fauchage par des volontaires et entretien des nids et hôtel à insectes.
 - ii. Des travaux ont été réalisés par la mairie suite à notre demande et propositions techniques dans le but de maintenir en eau la mare de la Prairie des Anoures. La solution technique alternative retenue ne donne pas satisfaction.
- d. *Ile de Champagne*
- Suite à un accord de la mairie, IASEF a posé un nichoir à chouettes effraies des clochers et réalisé des aménagements pour chiroptères.

B- Forêts

- a. *Champignons*
- i. 14 sorties organisées pour un total de 291 participants et plus de 274 espèces identifiées.
 - ii. Expositions lors du forum et de la fête de la campagne
- b. *ONF*
- i. Participations aux réunions ONF pour les forêts de Carnelle, L'Isle-Adam, Montmorency
 - ii. Participation au comité de gestion du Conseil Départemental du Val d'Oise pour le bois de la Tour du Laye, Bois de Morval, ile des Aubins et forêt de l'Hautil
 - iii. Participation à la réunion de AP3F – Renouveau du PNR Oise Pays de France

C- Déchets

- i. 1 journée de nettoyage de la nature en partenariat avec la mairie de l'Isle-Adam et l'ONF, le syndicat TriOr ainsi que la mairie de Nerville. Plus de 140 bénévoles ont nettoyé les zones et retiré plus de 50m3 de déchets divers
- i. Une action pour retirer un stock de plus de 1200 pneus réalisée par 70 bénévoles et le soutien de la communauté de communes

D- Enquêtes publiques et réunions

- i. Réunions de suivi SMAPP pour la plaine de Pierrelaye et participation à la plantation du premier arbre
- ii. Participation à l'enquête publique du projet de Fontenay en Paris et la création d'un ISDI
- iii. Participation aux présentations ARB
- iv. Participation à la CDNPS (commission départementale de la nature) – Aéroport de Chérence
- v. Contribution à l'enquête publique relative aux captages d'eau potable de L'Isle-Adam/Mours

E- En collaboration avec des associations amies

- i. Ramassage des pommes et vente de jus de pomme (CNPVS), suivi chouettes chevêches
- ii. Entretien des rus, laThève et l'Ysieux (SAB)



F- Evènements et publications

a. Bulletin

i. 2 bulletins de 8-12 pages :

1. Chauves-souris – Inventaires participatifs
2. Migration des amphibiens – Le monde des champignons – Le frelon asiatique – Protéger les hérissons

b. Participation à l'article dans Agora Numéro 41 (VOE) sur le projet de Fontenay en Parisis.

c. Expositions et réunions

- i. Cinéma Le Conti : Le temps de Forêts- animation gérant du groupement forestier Le chat Sauvage
- ii. La nuit de la Chouette ; Conférence et sortie nocturne
- iii. Fréquence grenouille : sortie nocturne sur la zone de la Rosière pour identifier les amphibiens (Marie Melin, Michel Pajard)
- iv. Cinéma Le Conti : L'intelligence des arbres – animation :
- v. Forum des associations à L'Isle-Adam
- vi. Fête de la Campagne à L'Isle-Adam
- vii. Séjour dans la Brenne : observation ornithologique

G- Site web

- i. Refonte du site web pour le rendre facile à consulter
- ii. Info Contact envoyé à nos adhérents et mise à jour du site
- iii. Facebook et Hello ASSO

Actions 2020

A- Zones humides

a. La Rosière

- i. Ile de Champagne : Proposition pour son aménagement en accord avec la mairie
- ii. Proposition de tours à hirondelles auprès d'Eiffage Aménagement

b. Migration des amphibiens

- i. Poursuite des maraudes
- ii. Fermeture de la route de Frouville à Biard et suivi du projet Crapauduc
- iii. Participation à une animation réalisée par la mairie de Saint-Prix. Action crapaudrome reconduite en 2020

B- Forêts

a. Champignons

- i. Sorties champignons : une douzaine
- ii. Amplification de l'utilisation de l'enquête participative

C- Evènements manifestations-actions

- a. *Fréquence grenouille : sortie amphibiens*
- b. *Film l'Intelligence des arbres : 31 janvier*
- c. *Nettoyage 28 mars*
- d. *Sortie botanique*
- e. *Sortie « Le grand Voyeux »*
- f. *Cinéma : « Marche avec les loups »*
- g. *Forum de l'Isle-Adam*
- h. *2-3 bulletins*

D- Site web

- a. *Poursuite de la mise à jour du site web*
- b. *Formation aux logiciels correspondants*

Annexe 2 : Etat financier au 31-12-2019

Charges			Produits		
N° compte	libellés		N° compte	libellés	
60	Achats	199,01	706	Participations	-
604000	Achat informatique (anti-virus ordinateur)		706100		
606300	Fourniture entretien-équipement	157,18	706202		
606400	Papeterie	41,83			
606500	Frais de cérémonie				
61	Services externes	346,39	708	Produits des activités	1 480,00
613000	Location petit matériel (sono...)	-	708000	Produits des activités	
616100	Assurances RC	193,19	708800	activités spécifiques La Brenne	1 480,00
618100	Documentation-abonnement	153,20	708100	polo IASEF	
618500	Frais colloques, séminaires				
			74	Subventions	1 150,00
			741000	Etat	
				<i>Réserve parlementaire AP</i>	
62	Autres services extérieurs	6 018,82	742000	Région IDF	
622600	intervenants extérieurs : Bilaboweb	1 659,00			
623800	bulletin - tirages diverses	1 501,79	741100	Département du Val d'Oise	750,00
626100	Abonnement Hébergeur OVH.com	94,64			
625200	Réceptions	382,45	741200	Collectivités territoriales	
				<i>Mairie de L'ISLE ADAM</i>	400,00
625100	Sortie La Brenne : Solde	1 012,50	745000	Autres	
626300	Timbres	722,00			
626500	frais de téléphone	107,88	75	Autres produits	4 825,00
627800	Services bancaires	44,56	756100	Cotisations	3 035,00
628800	Cotisations adhésions aux partenaires	494,00	756200	Sorties mycologiques	665,00
			754100	dons divers	675,00
63	Impôts et taxes	-	754300	Sorties scolaires Notre Dame	450,00
			754200	Adhésion Lemon Way Sas	110,00
67	Charges exceptionnelles	-	76	GESTION	-
672000	charges exercices antérieurs		768000	intérêts	
678000	opérations de gestion (virtm caisse)				
			77	Produits exceptionnels	68,77
68	Dotations aux amortissements	-	771800	autres produits	
681500	Dotation provisions		778000	opérations de gestion	68,77
	TOTAL CHARGES	6 564,22		TOTAL PRODUITS	7 523,77
				Résultat	959,55
864	Bénévolat : temps de travail				
	Administratif, compta , Internet = 600h	6 000,00			
	Activités et actions = 762h	7 620,00			
	Réunions = 304h	3 040,00			
	heures évaluées à 10€00	16 660,00			
870	Frais kilométriques = 1614 kms	508,41			
	Frais kilométriques des bénévoles à				
	0.315 € /km				

Annexe 3 : Bilan au 31-12-2019

LIBELLES	Solde
Report à nouveau A-1	8 299.94
Gain sur l'exercice	959.55
Chèque 2019 non débité	487.10
TOTAL PASSIF	9 746.59
Livret Bleu	9 037.73
Banque Crédit Mutuel	708.86
TOTAL ACTIF	9 746.59

Annexe 3 : Budget prévisionnel 2020

Charges			Produits		
N° compte	libellés	montants	N° compte	libellés	montants
60	Achats	1 000,00	706	Participations	-
604000	Achat études et logiciels	300,00	706100		
606300	Fourniture entretien-équipement	400,00	706202		
606400	Papeterie	300,00			
61	Services externes	520,00	708	Produits des activités	1 000,00
616100	Assurances RC	220,00	708000	Produits des activités	300,00
618100	Documentation-abonnement	200,00	708800	activités spécifiques	700,00
618200	Abonnement Hébergeur OVH.com	100,00	708100	polo IASEF	
618500	Frais colloques, séminaires		708200	Bulletins IASEF	
62	Autres services extérieurs	5 080,00	74	Subventions	1 500,00
622600	Bilaboweb	1 500,00	741000	Etat	-
623800	bulletins - tirages divers	1 350,00		<i>Réserve parlementaire AP</i>	
625100	Déplacements	1 000,00	742000	Région IDF	
625200	Réceptions	100,00	741100	Département du Val d'Oise	1 000,00
625600	Frais de missions				
626300	Timbres	500,00	741200	Collectivités territoriales	
626500	frais de téléphone	90,00		<i>Mairie de L'ISLE ADAM</i>	500,00
627800	Services bancaires	40,00	745000	Autres Organismes	
628800	adhésions aux partenaires	500,00			
63	Impôts et taxes	-	75	Autres produits	4 050,00
			756100	Cotisations adhésions	3 100,00
			754200	dons	450,00
67	Charges exceptionnelles	-	756200	Participation "Myco"	500,00
672000	charges exercices antérieurs		76	GESTION	-
678000	opérations de gestion (virmt caisse)		768000	intérêts	-
			768100	Versement caisse	
68	Dotations aux amortissements	-	77	Produits exceptionnels	50,00
681500	Dotation provisions		771800	autres produits	
			778000	opérations de gestion	50,00
	TOTAL CHARGES	6 600,00		TOTAL PRODUITS	6 600,00

**Annexe 5 :
Renouvellements des administrateurs**

2017	2018	2019	2020
			Claude ABED
Catherine ALLIOUX	Catherine ALLIOUX	Catherine ALLIOUX	Catherine ALLIOUX
	Janine AMRAM	Janine AMRAM	Janine AMRAM
Fabienne CATHUDAL	Fabienne CATHUDAL	Fabienne CATHUDAL	Fabienne CATHUDAL
			Nathalie CESAIRE
association CPNVS	association CPNVS	association CPNVS	association CPNVS
Violaine GABUT	Violaine GABUT		
		Jacky GARREAU	Jacky GARREAU
	Christian GIMENEZ	Christian GIMENEZ	Christian GIMENEZ
Jacques LEMARQUAND	Jacques LEMARQUAND	Jacques LEMARQUAND	Jacques LEMARQUAND
Carine LE THANH	Carine LE THANH	Carine LE THANH	Carine LE THANH
Daniel MAUREL	Daniel MAUREL	Daniel MAUREL	Daniel MAUREL
	Gerard PARENT	Gerard PARENT	Gerard PARENT
Jean-Paul PAUTRAT	Jean-Paul PAUTRAT	Jean-Paul PAUTRAT	Jean-Paul PAUTRAT
association S.A.B.	association S.A.B.	association S.A.B	association S.A.B
	Danièle SAMSON	Danièle SAMSON	Danièle SAMSON
Jean-Marie TERNISIEN	Jean-Marie TERNISIEN	Jean-Marie TERNISIEN	Jean-Marie TERNISIEN
Catherine TOMASI	Catherine TOMASI	Catherine TOMASI	Catherine TOMASI

2020

total éligibles : 5

nouvelles candidatures : 2

rééligibles : 2



Annexe 6 : Règlement intérieur

INITIATIVES ET ACTIONS POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENVIRONNEMENT ET DES FORETS

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

*(Version consolidée du règlement intérieur adoptée par
L'Assemblée Générale Ordinaire du 25 janvier 2020)*

Préambule

Les dispositions ci-dessous adoptées par l'assemblée Générale Extraordinaire de l'Association Initiatives et Actions pour la Sauvegarde de l'Environnement et des Forêts (IASEF) le 25 janvier 2020 constituent le Règlement Intérieur d'I.A.S.E.F.

Ce Règlement Intérieur complète les statuts en vigueur et est opposable à tous les membres de l'association.

En tout état de cause, les dispositions des statuts en vigueur prévalent sur les dispositions du Règlement Intérieur en cas de contradiction.

Article 1^{er} – Consultation et communication des documents concernant l'association

1.1 – Statuts

Les statuts de l'association sont consultables en ligne sur le site internet de l'I.A.S.E.F. www.iasef.fr.

Une copie sera communiquée à tout adhérent sur demande adressée au Président.

1.2 – Procès-verbaux des assemblées générales et des conseils d'administration

Tout adhérent de l'I.A.S.E.F. peut obtenir communication d'une copie des procès-verbaux des réunions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration sur simple demande adressée au Président.

1.3 – Documents comptables

Tout adhérent de l'I.A.S.E.F. peut obtenir communication du rapport financier et des documents comptables qui y sont joints concernant l'exercice écoulé et les exercices antérieurs sur simple demande adressée au Président.

Article 2 – Consultation de documents préalablement à une Assemblée Générale

Lorsque l'Assemblée Générale doit se prononcer sur un document quel qu'il soit, si ce document n'est pas joint à la convocation, tout adhérent peut en demander communication au Président jusqu'à cinq (5) jours calendaires avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Ce document doit être tenu à la disposition des adhérents lors de l'Assemblée Générale.



Article 3 – Commissions du Conseil d'administration

En application de l'article 9 des statuts, le Conseil d'Administration peut constituer des commissions thématiques. Elles sont présidées par le président du Conseil d'administration et peuvent être pilotées par un administrateur nommé par le Conseil. Le pilote organise des groupes éventuels de travail et peut représenter l'association sur les activités et les thèmes dont il est pilote.

Article 4 – Ethique des administrateurs

En application des dispositions de l'article 14 des statuts de l'association, les administrateurs, de par leurs fonctions, doivent, dans leur comportement, leurs prises de positions et les communications qu'ils sont amenés à faire, veiller au respect des idées et des personnes internes et externes à l'association.

Ils doivent en outre, lorsqu'ils sont amenés à agir ou communiquer (verbalement ou par écrit) au nom de l'association, exprimer les positions arrêtées au sein de l'association dans le cadre de son fonctionnement.

Toutes communications verbales ou écrites faites au nom de l'association doivent être préalablement validées, soit par le président du Conseil d'Administration, soit par le(s) vice-président(s), soit par les pilotes des différentes commissions.

Les administrateurs de l'association ne peuvent faire état de ce titre que dans le cadre des communications écrites ou verbales et des actions qu'ils sont amenés à effectuer en représentation de l'association ou dans son intérêt.

Article 5 – Communication

5.1 – site internet

Le règlement intérieur de l'association est consultable en ligne sur le site internet de l'association www.iasef.fr.

5.2 – bulletin

L'association publie un bulletin périodique. Les articles peuvent être signés. Cependant nul ne peut se prévaloir à l'extérieur de l'association du titre de rédacteur du bulletin de l'IASEF.

Article 6 – Modifications

Le présent règlement intérieur peut être modifié par décision du Conseil d'Administration et approuvé en l'assemblée générale.

La Présidente

Le Secrétaire